



COLLÈGE LOUIS PASTEUR PROJET ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

p. 12-13



23 février • Les enfants de 6/7 ans de l'ALSH, mini-reporters le temps des vacances, ont interviewé les commerçants au marché de Saint-Mars-la-Jaille.

3 mars • Le groupe des 8/11 ans de l'ALSH a fait un reportage sur la ferme de Didier et Corentin SUREAU située à la Courtais sur la commune de Le Pin.



11 mars • Les élèves des écoles Sainte Marie, Sainte Thérèse - Saint Fernand, Jules FERRY et Le Dauphin (du CP au CM2 selon les écoles) ont assisté au spectacle "La maison en petits cubes" de la compagnie Spectabilis.



5 mars • Un nouvel atelier motricité organisé par le RAM a eu lieu à la salle de la Charlotte à Saint-Mars-la-Jaille.



Photo d'une Vallonnaise



Freigné • Des mimosas en fleurs sous un ciel bleu par Jacqueline

p. 2 **RETOUR** *en images*

p. 4 **L'ACTU** *municipale*

p. 12 **DOSSIER** *Collège Louis PASTEUR*
Projet égalité hommes/femmes

p. 14 **L'ACTU** *intercommunale*

p. 15 **VIE** *associative*

p. 16 **AGENDA**





DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE BULLETIN DE MAI

Date limite : 10 avril

Transmission des articles à l'accueil des mairies déléguées ou par mail à communication@vallonsdelerdre.fr ou associations@vallonsdelerdre.fr

La commission ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

CONTACTER LA MAIRIE

-  18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac
Saint-Mars-la-Jaille
44540 Vallons-de-l'Erdre
-  contact@vallonsdelerdre.fr
-  02.85.29.33.00 (appel non surtaxé)
 - du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
 - le samedi : 9h-12h
-  www.vallonsdelerdre.fr
-  @CommunedevallonsdelErdre

Bulletin municipal d'information

Tirage : 3 150 exemplaires
Imprimerie PLANCHENAU
Dépôt légal : avril 2021
Mairie : 02.85.29.33.00
Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU
Conception : service communication
Commission Vie Locale : Gaëlle TERRIEN, Mickaël VALLÉE, Olivier BÉZIE, Catherine HAMON, Magali PETITRENAUD, Thierry VANDAELE, Laëtitia NYS, Franck COUTY, Thierry MARQUIS, Nicolas LEDUC, Frank GUILLAUMEUX, Dominique RIOU, Marie-Danielle RICHARD, Stéphane TRÉBOUVIL
Crédit photo : Google maps, freepik
Bulletin téléchargeable sur le site internet <http://www.vallonsdelerdre.fr>

▶ ÉDITO

Chère Vallonnaise, Cher Vallonnais,

Il y a un an, nous étions confinés. Aujourd'hui, la situation reste compliquée mais un espoir subsiste avec le lancement de la campagne de vaccination. Le week-end des 27 et 28 mars à l'espace Paul GUIMARD, 700 personnes ont reçu leur première injection lors de la campagne éphémère organisée par la Préfecture en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours 44. Les secondes doses seront injectées les 24 et 25 avril.

Par ailleurs, la recherche de médecins généralistes est encore et toujours au cœur de nos préoccupations. Nous sommes en contact avec plusieurs candidats intéressés par notre territoire. Nous espérons, dans les semaines à venir, voir un projet d'installation aboutir. Le docteur MAINBOURG vient de faire valoir ses droits à la retraite. Je le remercie pour ses nombreuses années d'engagement et d'exercice de son activité médicale auprès de sa patientèle de Saint-Mars-la-Jaille.

Concernant les projets en cours, les travaux de la rue d'Ancenis ont démarré. La route est barrée depuis mi-mars et une déviation est mise en place. J'ai conscience de la gêne que pourront engendrer ces travaux, notamment pour les riverains, mais à terme ils permettront de sécuriser la rue et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

À Saint-Sulpice-des-Landes, le parking Yves LE GOÜAIS sera réalisé pendant les prochaines vacances scolaires afin de faciliter l'accès aux services périscolaires.

Enfin, dans le dossier de ce mois-ci, nous nous intéresserons au projet sur l'égalité hommes/femmes porté par le collège Louis PASTEUR et sur les actions mises en place pour sensibiliser les élèves, citoyens de demain, à cette thématique.

Bonne lecture,
Bien cordialement,
Jean-Yves PLOTEAU,
Maire



ÉTAT-CIVIL

► Bienvenue à...



MERCIER Léa.....19 février
Maumusson

RICHARD Marceau.....25 février
Saint-Mars-la-Jaille

LANDRON Mila25 février
Vritz

VERGER Jonaël26 février
Bonneœuvre

► Ils nous ont quittés...



BRECHETEAU Gérard.....23 janvier
77 ans | Saint-Mars-la-Jaille

PORTRAIT veuve THOMAZEAU
Marie-Thérèse13 février
73 ans | Vritz

ESNAULT André.....19 février
84 ans | Freigné

MAISONNEUVE veuve ROBIN
Marie-Thérèse 4 mars
73 ans | Saint-Mars-la-Jaille

YDIER veuve MOINARDEAU Madeleine ...
..... 11 mars
93 ans | Freigné

JUVIN Yves..... 19 mars
72 ans | Saint-Mars-la-Jaille

FOURRIER veuve PAGEAU Louise
..... 21 mars
100 ans | Saint-Mars-la-Jaille

COMPTE-RENDU

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2021

► Démission d'un élu

(Délibération n°021/2021)

Monsieur Pascal BABIN a décidé de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal. Madame Jennifer GODIN, première suivante de liste, intègre le conseil municipal.



► Convention d'adhésion au dispositif "Petites villes de demain"

(Délibération n°025/2021)

Le programme "Petites villes de demain", porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, vise à revitaliser des villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité vis-à-vis des communes voisines présentant des signes de vulnérabilité. Doté d'un budget prévisionnel de 3 milliards d'euros résultant de la mobilisation de partenaires nationaux, ce dispositif a pour objectif d'accompagner 1 000 binômes commune(s) et intercommunalité sur une durée de 6 ans.

À l'échelle de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, les communes d'Ancenis-Saint-Géréon, de Loireauxence et de Vallons-de-l'Erdre ont été identifiées. Une convention d'adhésion au programme sera signée par la COMPA et les communes retenues.

► Débat d'Orientations Budgétaires 2021

(Délibération n°043/2021)

Depuis la loi "Administration Territoriale de la République" (ATR) en date du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget primitif.

Le DOB doit permettre au conseil municipal de discuter des orientations qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif, voire au-delà pour certains programmes lourds.

Il est aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement de la collectivité.

Le budget primitif 2021 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population vallonnaise, tout en intégrant le contexte économique national, les orientations définies par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances pour 2021, ainsi que la situation financière locale.



► Scannez pour consulter le Débat d'Orientations Budgétaires ou rendez-vous sur www.vallonsdelerdre.fr/albums/comptes-rendus-des-conseil-municipaux-2021/.

► Accueil de la compagnie Le pianO du lac en août 2021

(Délibération n°051/2021)

Suite à la venue de la compagnie Le pianO du lac en septembre 2020, la commune s'est portée volontaire pour accueillir le spectacle "Pagaille navale" le mardi 10 et mercredi 11 août 2021 sur un plan d'eau de la commune (lieu à déterminer).

► **Mise à disposition de salles communales aux entreprises pour des actions de formation - adoption d'une délibération complémentaire à la délibération numéro 344/2018 en date du 11 décembre 2018**

(Délibération n°054/2021)

La commune de Vallons-de-l'Erdre a autorisé, par délibération numéro 344/2018 en date du 11 décembre 2018, sous réserve des disponibilités, la mise à disposition gratuite de salles communales au bénéfice des entreprises pour les activités de formation de leur personnel.

Suite aux sollicitations reçues, le conseil municipal précise que cette mise à disposition concerne uniquement les entreprises ayant un établissement ou une antenne à Vallons-de-l'Erdre.



Scannez pour accéder au compte-rendu complet

► Les compte-rendus complets sont consultables et téléchargeables sur le site internet de Vallons-de-l'Erdre ; ils sont disponibles dans chacune des communes déléguées.



Prochain conseil municipal

LUNDI 26 AVRIL à 19h
Espace Paul GUIMARD
Saint-Mars-la-Jaille

ÉLECTIONS

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

► **La commune recherche des assesseurs et scrutateurs.**

Le 13 et 20 juin, nous voterons pour renouveler les conseils départementaux et les conseils régionaux.

En vue du double scrutin, la commune de Vallons-de-l'Erdre fait appel aux électeurs qui seraient intéressés pour intervenir, en tant qu'assesseurs, au bureau de vote de leur commune déléguée. Ce rôle consiste notamment à faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et à tamponner les cartes électorales.

De même, la commune sollicite un certain nombre de scrutateurs pour procéder au dépouillement des votes sous la surveillance des membres du bureau.

N'hésitez pas à vous faire connaître aux accueils des mairies déléguées.



► Contact : contact@vallonsdelerdre.fr et 02.85.29.33.00

PLU DE FREIGNÉ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

► **Une enquête publique est organisée pour le projet de modification numéro 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Freigné**

Cette enquête publique se déroule en mairie déléguée de Freigné du lundi 22 mars à partir de 9h au mercredi 21 avril à 17h.

Permanences du commissaire enquêteur

- vendredi 9 avril de 14h à 17h
- mercredi 14 avril de 9h à 12h
- mercredi 21 avril de 9h à 12h

Le dossier de l'enquête est consultable en mairie déléguée de Freigné et sur le site internet de la commune www.vallonsdelerdre.fr.

Vous pourrez formuler vos observations dans un registre mis à disposition en mairie déléguée de Freigné, par mail à enquetepubliquefreigne@vallonsdelerdre.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (en précisant sur l'enveloppe la mention « Ne pas ouvrir ») à l'adresse postale de la commune.

PLU DE SAINT-MARS-LA-JAILLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

► **Une enquête publique est organisée pour le projet de révision allégée numéro 1 du plan local d'urbanisme de la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille.**

Cette enquête publique se déroulera en mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille du mardi 6 avril à partir de 9h jusqu'au vendredi 7 mai à 17h.

Permanences du commissaire enquêteur

- mardi 6 avril de 9h à 12h
- jeudi 15 avril de 14h à 17h
- samedi 24 avril de 9h à 12h
- vendredi 7 mai de 14h à 17h

Les dossiers de l'enquête sont consultables en mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille et sur le site internet de la commune www.vallonsdelerdre.fr.

Vous pourrez formuler vos observations dans un registre mis à disposition en mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille, par mail à enquetepubliquesmlj@vallonsdelerdre.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (en précisant sur l'enveloppe la mention « Ne pas ouvrir ») à l'adresse postale de la commune.

SANTÉ

LES POINTS DE DÉFIBRILLATION À VALLONS-DE-L'ERDRE

► En cas d'arrêt cardiaque, il faut agir en moins de 3 minutes pour être efficace et avoir une chance de sauver une vie. Pour ce faire, des défibrillateurs sont à disposition à différents endroits de la commune. Ces points de défibrillation sont accessibles à toute personne qui en aurait besoin.



 **Freigné** • Place du Chêne Vert en face de l'église.



 **Maumusson** • Rue des Hêtres à l'entrée de la salle des Hêtres



 **Saint-Mars-la-Jaille** • Avenue C-H de COSSÉ-BRISSAC, dans la mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille*



 **Saint-Mars-la-Jaille** • Boulevard de la Haie Daniel, à l'entrée du stade de football




 **Saint-Mars-la-Jaille** • Avenue Alexandre BRAUD, dans l'enceinte de la piscine*



 **Saint-Mars-la-Jaille** • Rue de Châteaubriant, à l'intérieur du Super U*




 **Saint-Mars-la-Jaille** • Rue d'Anjou, à l'entrée de la pharmacie du Val de l'Erdre




 **Saint-Mars-la-Jaille** • Boulevard Jules FERRY, à l'espace Paul GUIMARD




 **Saint-Sulpice-des-Landes** • Place de la mairie, à l'extérieur de la mairie déléguée de Saint-Sulpice-des-Landes



 **Vritz** • Place de l'Église, à l'extérieur de l'église en face de la mairie déléguée de Vritz



 **Bonnœuvre** • Cour intérieure de la mairie déléguée de Bonnœuvre (installé prochainement)

** Défibrillateurs accessibles uniquement aux jours et horaires d'ouverture de l'établissement*

TRAVAUX

LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ RUE D'ANCENIS

► Depuis le 15 mars, la rue d'Ancenis est en travaux pour une durée prévisionnelle de 9 mois.

Présentation du projet

La rue d'Ancenis va être entièrement restructurée avec la création d'aménagements de sécurité (voies cyclables et voies réservées aux piétons), d'un giratoire, d'une voie d'accès aux lotissements situés à l'entrée de la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille et d'un aménagement spécifique entre les 2 giratoires (le rond-point de la Gare et le futur rond-point à l'entrée de l'agglomération).



Les différentes phases du projet

2019 : phase de réflexion et de diagnostic

De mars à novembre 2020 : le projet a fait l'objet d'une étude complète avec le cabinet TECAM ; les études ont été menées en lien avec les concessionnaires réseaux, les services du Département, le syndicat d'électrification (SYDELA) et en concertation avec les riverains, notamment à l'occasion des 2 réunions publiques.

De novembre à décembre 2020 : les marchés de travaux ont fait l'objet d'une procédure de mise en concurrence classique et ont été attribués en début d'année 2021.

De février au 8 mars 2021 : les travaux sur la rue d'Ancenis ont démarré par une 1^{re} phase de travaux sous maîtrise d'ouvrage de la COMPA pour la rénovation du réseau d'assainissement collectif.

Du 15 mars à mi-mai 2021 : les travaux sur le réseau d'assainissement pluvial ont démarré.

De mi-mai à fin juin 2021 : le SYDELA entamera les travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux basse tension, éclairage public et télécom ; en parallèle, les concessionnaires du réseau eau potable interviendront pour rénover les branchements qui le nécessitent.

De juillet à décembre 2021 : tout l'aménagement de voirie, parking, trottoirs, stationnements, pistes cyclables pourra être réalisé, en vue d'une réouverture à la circulation.

Début 2022 : les espaces verts seront plantés et engazonnés.

Adaptation des conditions de circulation et de stationnement

À partir du 15 mars et pour toute la durée des travaux, la route d'Ancenis sera interdite à toute circulation, exceptée celle des riverains habitant la rue d'Ancenis, le chemin de la Grenouillette et le lotissement Le Clos du Berry.

Modifications ponctuelles

Des adaptations ponctuelles de la circulation aux environs du chantier pourront également survenir. La commune garantira aux riverains l'accès à leur domicile. Ces adaptations seront communiquées via les canaux de communication de la commune : site internet, affichage, bulletin, page facebook...

Transports en commun

La ligne de bus qui dessert Saint-Mars-la-Jaille est maintenue via l'itinéraire de déviation générale. L'arrêt est toujours situé rue Neuve.

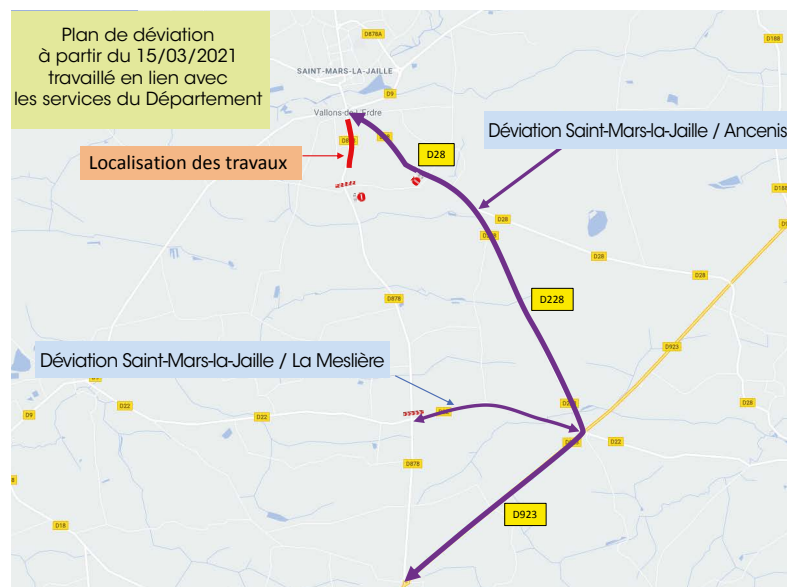
L'arrêt des cars scolaires situé rue d'Ancenis est déplacé aux abords du giratoire de la Gare.

Les services de la COMPA ont communiqué auprès des familles concernées les informations précises.

Collecte des ordures ménagères

La collecte s'effectuera pendant la majeure partie du chantier sans modification des lieux et dates de collecte.

L'horaire de ramassage pourrait être avancé. Il est donc important de bien sortir les bacs la veille du jour de collecte. Il est également possible que, en cours de chantier, de façon ponctuelle, un ramassage par point de collecte collectif soit mis en place. La commune avertira les riverains en temps utile de ces ajustements.



POUR EN SAVOIR PLUS...

QU'EST-CE QUE LE PDIPR ?

► Établi par le Département, le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) recense les itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, équestre et VTT

Son objectif est de favoriser la découverte des sites naturels, et des paysages ruraux, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée.

Pour y inscrire un circuit, celui-ci doit comprendre moins de 50 % de sol enrobé ; les traversées de routes départementales doivent être sécurisées (bonne visibilité, signalisation adaptée notamment) ; des conventions de passage doivent être établies si des propriétés privées sont traversées ; l'itinéraire doit être entretenu et balisé.

Les circuits inscrits aux PDIPR sont ensuite recensés sur le site internet rando.loire-atlantique.fr (existe aussi en application) sur lequel vous retrouverez le tracé de l'itinéraire, la durée, le niveau de difficulté, le type de parcours, la longueur...

En bonus, seront indiqués les lieux à visiter à proximité (musées, sites et monuments historiques, caves, artisanat, points de vue remarquables...) et les activités à pratiquer à proximité également (bases de loisirs, jeux pour enfants, mur d'escalade...). Un affichage d'une sélection de restaurants et hébergements proches de l'itinéraire sera également proposé.



PROJET

UN PROJET DE CIRCUIT DE RANDONNÉE VALLONNAIS DE 100 KM

► La commune disposant d'une offre riche et variée de promenades et randonnées répartie sur l'ensemble du territoire, les élus souhaitent créer un circuit de randonnée vallonnais de 100 km ouvert aux promeneurs, marcheurs, coureurs, cyclistes, randonneurs équestres... sillonnant les 6 communes historiques.

Ce projet, qui constitue un véritable enjeu de développement touristique, sera créé dans le cadre d'un projet participatif, en s'appuyant sur les acteurs locaux comme les associations vallonnaises qui organisent des randonnées ou qui pratiquent la marche mais aussi sur des vallonnais et des vallonnaises volontaires.

Une première réunion s'est déroulée le 17 mars dernier en présence de quelques associations invitées* et de professionnels ayant des activités en rapport avec les activités équestres. Après avoir présenté un projet de chemin traversant l'ensemble des communes déléguées, des groupes de travail se sont constitués afin de vérifier sur le terrain la faisabilité du projet.



L'objectif est aussi d'inscrire ce sentier au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et d'avoir au maximum 25% de sol enrobé dans le but d'obtenir un excellent classement.

Vous souhaitez rejoindre un groupe de travail et relever le défi de créer un circuit de 100 km ?

Tout vallonnais qui souhaite intégrer un groupe de travail est invité à se faire connaître avant le 15 avril via l'adresse mail suivante : circuit.randonnee@vallonsdelerdre.fr

Prochaine réunion de travail sur ce projet : 28 avril 2021. Il s'agira notamment de faire un point d'avancement sur le tracé du circuit de randonnée vallonnais et d'échanger sur les éventuelles contraintes rencontrées par les différentes personnes associées au projet.

** Comités des fêtes de Freigné, Bonnœuvre, Vritz, les associations Com't Sulpicien, Familles rurales de Vritz, l'ACRE, l'Entente Cycliste Maumussonnaise, le cyclo-club Saint-Marsien, l'élevage El Maissa, l'élevage de l'Astre, les Attelages de l'Erdre, le centre équestre de Freigné, Vallée de l'Erdre équitation. Le nombre d'associations invitées étaient limitées en raison de la crise sanitaire.*

TRAVAUX

CRÉATION DU PARKING YVES LE GOÛAIS

► Situé entre l'impasse Saint-Joseph et la rue de Bretagne à Saint-Sulpice-des-Landes, ce parking a pour objectif de faciliter et de sécuriser le stationnement des parents qui viennent déposer et chercher leur(s) enfant(s) aux services périscolaires.

Les travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires du printemps, soit du 26 avril au 7 mai.

Ils incluent :

- la préparation du chantier et les terrassements généraux ;
- la réalisation d'une structure de chaussée pour le parking, apte à supporter le passage occasionnel et la giration de poids-lourds ;
- la réalisation du revêtement en enrobé (béton bitumineux noir), des bordures et des caniveaux ;
- la réalisation d'un chemin piéton en sable-ciment ;
- la fourniture et la pose de 2 arceaux pour vélos ;
- la signalisation horizontale et verticale réglementaire ;
- la réalisation du réseau d'assainissement pluvial dimensionné pour les besoins du parking ;
- l'éclairage public



CULTURE

LE PLUS GRAND CABARET VALLONNAIS ANNULÉ

► En raison de la crise sanitaire, le spectacle Le plus grand cabaret Vallonnais est annulé.

Il devait avoir lieu le 24 avril prochain.

Cependant, la culture n'a pas complètement disparu à Vallons-de-l'Erdre. Le 11 mars, 4 représentations du spectacle "La maison en petits cubes" de la compagnie Spectabilis ont eu lieu à l'espace Paul GUIMARD pour les élèves des écoles de la commune.



Le mercredi 24 mars, Nadia NAKHLÉ, illustratrice et metteuse en scène du spectacle "Les oiseaux ne se retournent pas", s'est rendue au collège Louis PASTEUR pour animer 2 ateliers autour de la bande dessinée.

Enfin, le lundi 29 mars, la résidence du collectif Akeikoi (Adjololo System) a débuté à l'espace Paul GUIMARD pour la création de son spectacle "Homo Natura".

ROUTES

SURVEILLONS NOTRE VITESSE

► Le beau temps arrive, les routes sont sèches, mais n'en profitons pas pour rouler plus vite sur nos routes de campagne...

La commune souhaite attirer votre attention sur le respect des limitations de vitesse sur les routes vallonnaises. Avec l'arrivée du beau temps, une hausse de la vitesse a été constatée.

Que l'on soit automobiliste, motard, conducteur d'engins agricoles, ne roulons pas trop vite. Il est courant de croiser des promeneurs ou des cyclistes.

► Soyons attentifs pour des routes partagées sans danger !

ÉTAT-CIVIL

INFOS JEUNES

► Vérifiez la validité de vos documents d'identité pour passer vos examens !

Votre carte nationale d'identité (CNI) ou votre passeport n'est plus valide ?

Prenez dès à présent rendez-vous en ligne sur www.vallonsdelerdre.fr/rendez-vous-cni-passeports/. Le délai légal d'instruction d'un titre d'identité est de 2 mois.

► Pensez au recensement !

À compter de son 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit, tout jeune français doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). **Cette démarche est également indispensable pour l'inscription aux concours ou examens, y compris au permis de conduire.**

Pour vous faire recenser, vous pouvez vous rendre à l'accueil de votre mairie déléguée, muni(e) de votre CNI et du livret de famille des parents, ou vous connecter sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870.

► Contact : mairie de Vallons-de-l'Erdre au 02.85.29.33.00

PARENTALITÉ

LES MATINÉES JEUX EN FAMILLE

► Venez vous amuser en famille !
Rendez-vous le samedi 24 avril de 10h à 12h30 (horaires libres) à l'espace des Ardoisières à Vritz.

Ne pouvant organiser "Les soirées jeux en famille" en raison du couvre-feu, le pôle famille s'adapte et propose "Les matinées jeux en famille".

Un protocole sanitaire sera mis en place. Le port du masque et du sourire est obligatoire à partir de 6 ans.

Le concept

Régulièrement, une matinée autour des jeux de société sera organisée sur une des communes déléguées de Vallons-de-l'Erdre.

Ces matinées permettront de partager des moments conviviaux en famille mais également d'échanger avec les autres familles de la commune.

L'ensemble des familles est convié. Enfants, parents et grands-parents sont les bienvenus !

Des espaces seront aménagés selon les tranches d'âges et des bénévoles seront présents pour initier aux nombreux jeux de société.



COLLÈGE

OBTENTION DU CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (CLA) POUR LE COLLÈGE LOUIS PASTEUR

► "L'équipe pédagogique du collège Louis PASTEUR se réjouit de la nomination de l'établissement dans la liste prévisionnelle des bénéficiaires du Contrat Local d'Accompagnement (CLA) le 18 février.

C'est une grande chance, d'autant que nous sommes le seul collège de zone rurale du département à en profiter. Concrètement, nos élèves vont bénéficier de moyens humains supplémentaires pour les aider à progresser et assurer leur réussite. C'est un atout de plus pour notre collège qui vient de bénéficier de 2,5 millions d'euros pour la rénovation des locaux par le conseil départemental.

Ce succès n'est pas tombé du ciel ; il récompense notre volonté collective. Depuis le conseil d'administration en date du 24 novembre 2020, l'équipe pédagogique s'est officiellement lancée dans une démarche de rassemblement.

Au nom de l'équipe pédagogique, Maxime LELIÈVRE, en charge du projet, remercie vivement pour leur soutien actif : le Député de la circonscription Yves DANIEL, les municipalités de Vallons-de-l'Erdre, Riaillé, Le Pin, Pannecé, l'ensemble des écoles primaires publiques du bassin (Le Dauphin à Vritz, Jules FERRY à Saint-Mars-la-Jaille, Robert DOISNEAU à Riaillé, Jacques DEMY à Teillé, René GOSCINNY à Pannecé), les représentants des parents d'élèves et les représentants des élèves."

Maxime LELIÈVRE, professeur d'histoire-géographie, en charge du projet d'obtention du CLA pour l'équipe pédagogique du collège Louis PASTEUR

RAM

LE PROCHAIN ATELIER DE MOTRICITÉ LIBRE

► Le RAM propose un nouveau rendez-vous parents/enfants le vendredi 23 avril.

Les ateliers motricité libre permettent de partager un moment en famille. Ils sont gratuits, sur inscription auprès du RAM. Les ateliers se déroulent en présence de professionnels de l'enfance.

Le prochain atelier est programmé le vendredi 23 avril à la salle de La Charlotte à Saint-Mars-la-Jaille, sous réserve de la situation sanitaire. 2 créneaux sont possibles : 9h-10h et 10h15-11h15.

► Contact : ram@vallonsdelerdre.fr - 02.85.29.33.00



NOUVELLE ACTIVITÉ

UN LOCAVOR À MAUMUSSON

► **Camille MARCHESSEAU a créé un point de distribution Locavor au 108 place de l'abbé BOUVIER.**

L'objectif de Locavor est de créer un circuit court entre les consommateurs et les producteurs. Les producteurs sont locaux, issus de l'agriculture raisonnée ou biologique, et se situent en moyenne dans un rayon de 30 km autour de Vallons-de-l'Erdre.

Fonctionnement

1. Inscrivez-vous gratuitement sur le site locavor.fr/323
2. Commandez les produits
3. Retirez vos commandes le mercredi entre 16h et 18h au local à Maumusson

► Contact : maumusson@locavor.fr - 108 place de l'abbé BOUVIER - <https://locavor.fr/323>



ÉTUDES SUPÉRIEURES

BOURSE D'ÉTUDE CANADIENNE

► **La direction régionale des bourses étrangères canadienne et le secrétariat d'état à l'étude et à la recherche de l'Université Laval (Québec) lancent un appel à candidatures pour 700 bourses d'études canadiennes, au titre de l'année académique 2020 - 2021.**

Ces bourses, créées afin de faciliter l'immigration d'étudiants venant des pays européens, extra-européens, en développement ou du tiers-monde, ont pour but de former des jeunes diplômés qui pourront ensuite, s'ils le désirent, intégrer le milieu professionnel canadien.

Ces bourses couvrent la période d'un cycle de formation et les billets d'avion aller-retour (provenance - Canada/Québec) sont pris en charge. Le programme est valable pour tous les cycles d'études allant de la licence au post-doctorat.

Pour candidater, il faut :

- avoir de 18 ans à 56 ans ;
- comprendre et parler correctement l'une des langues d'enseignement au Canada (français, anglais) ;
- avoir un diplôme équivalent au baccalauréat ou au brevet d'aptitude professionnelle.

Pour soumettre vos demandes, rédiger une lettre de motivation et y joindre 2 photos d'identité en réclamant le formulaire d'inscription à l'adresse mail du registraire Uaval : reg.ulaval@execs.com.

NOUVELLE ACTIVITÉ

GÎTE DE LA MARZELLE

► **Jennifer et Damien vous accueillent dans leur gîte à Saint-Sulpice-des-Landes.**

Ce gîte de caractère situé en bordure de forêt peut accueillir jusqu'à 10-12 personnes.

Parfait pour passer de bons moments en famille ou entre amis, vous apprécierez ses beaux volumes et sa piscine dans un jardin sans vis-à-vis.

Au programme, balades en forêt à pied, en VTT ou encore en calèche avec les propriétaires. Vous pourrez également visiter leur ferme (élevage de limousines) et voir les chèvres.

► Contact et réservation : 06.36.85.81.69
Page Facebook : Gîte de la marzelle

NOUVELLE ACTIVITÉ

THOMAS GUILLEMIN, ACUPUNCTURE

► **Thomas GUILLEMIN a ouvert son cabinet d'acupuncture en 2021 à Maumusson.**

Après avoir pratiqué puis enseigné le kung fu traditionnel chinois pendant 12 ans, Thomas GUILLEMIN s'est intéressé à la médecine chinoise et a suivi le cours de fondements théoriques de médecine chinoise traditionnelle à l'institut Chu Zhen. Il a ensuite suivi le cursus complet d'acupuncture.

Installé à Nantes en 2016, puis à Saint-Luce-sur-Loire en 2019, il vous accueille désormais dans son cabinet à Maumusson.

► Contact : thomas@acupuncture-nantes.fr ou 06.82.58.49.66
Site internet : acupuncture-ancenis.fr

COLLÈGE LOUIS PASTEUR

FOCUS SUR LE PROJET SUR L'ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

PRÉSENTATION DU PROJET

► Il s'agit d'un projet pédagogique de travail sur l'égalité hommes/femmes et le harcèlement dans le cadre scolaire.

Ce projet initié l'an dernier a été salué par l'Académie de Nantes qui le met en avant, ce qui en fait une vitrine de la qualité du collège. La séquence est pilotée par Maxime LELIEVRE, professeur d'histoire-géographie, Violette GAUTREAU, assistante d'éducation, et Caroline ENFERT, infirmière scolaire.

Cette initiative ne tombe pas du ciel et s'appuie sur des faits qui font froid dans le dos : dans notre pays, 86% des femmes sont victimes de harcèlement de rue, 7% des collégiens sont concernés par le harcèlement sexuel et, à 12 ans, près d'un enfant sur 3 a déjà été exposé à la pornographie. Agir est donc une urgente nécessité morale. Mais c'est également un devoir légal depuis une loi de 2001 qui impose au moins 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité du début à la fin de la scolarité.

Devant ces constats, l'équipe pédagogique a décidé d'agir. Le projet s'appuie sur le documentaire YoLove qui aborde la vie affective des adolescents en des termes qui correspondent aux missions éducatives autant qu'à la vie réelle des élèves. Sa projection à toutes les classes de 4^e et de 3^e, suivie d'un débat, constitue le temps fort de l'action. Autour de cet événement, différentes actions sont menées en lien avec cette thématique afin de créer une dynamique cohérente dans l'établissement.

Un vrai travail d'équipe

Cette action met en avant la solidarité et la grande motivation de l'équipe pédagogique (assistants d'éducation, professeurs d'histoire-géographie, de SVT, de français, documentaliste, direction, infirmière, assistante sociale), unie derrière un projet plein de sens pour les collégiens.

"Avec cette action nous sommes au cœur de notre mission : former des citoyens éclairés."

LA PROJECTION DU DOCUMENTAIRE YOLOVE ET LE DÉBAT

► Ce puissant film documentaire de Lisa AZUELOS (qui a notamment réalisé le film "Lol") est soutenu par l'Académie de Nantes.

Il s'articule autour des notions de désir, de consentement, de violence et de harcèlement. La projection est précédée d'un travail sur le vocabulaire spécifique de YoLove.

Avec le soutien de la commune de Vallons-de-l'Erdre, la projection du documentaire s'est déroulée à l'espace Paul GUIMARD. Après la diffusion, les élèves ont la possibilité d'utiliser une boîte à questions pour aborder les sujets qu'ils ne se sentiraient pas capables d'expliquer oralement. Enfin, c'est le débat. L'animateur lit les questions et transmet la parole, puis répond aussi simplement que possible, aidé par d'autres intervenants.

Espacés les uns des autres dans la salle par le protocole sanitaire, les élèves étaient plus timides que l'an dernier et se sont majoritairement exprimés par écrit. Cependant, l'équipe enseignante et les responsables académiques ont salué le comportement exemplaire et respectueux des collégiens. De nombreux élèves étaient émus et la liberté des échanges a permis une libération de la parole. Finalement, ce débat leur permet de mieux comprendre certains événements de leur passé et d'être armé pour affronter l'avenir. Mais ce sont les élèves qui en parlent le mieux.

"Ça fait un déclic car c'est la vie des adolescents qui est racontée dans le documentaire globalement."



Ava



Faustine

"C'est une bonne expérience de voir ce documentaire car ça permet de se rendre compte que d'autres personnes vivent la même chose que nous."

"Les filles s'expriment avec force dans le documentaire, ça fait du bien."



Maëva



Mathieu

"Intéressant parce que qu'il y avait des témoignages de personnes et ce sont des sujets qui vont nous servir."

"J'ai beaucoup aimé la partie débat et notamment la possibilité d'écrire anonymement nos questions, car il y a des sujets dont on n'aurait pas osé parler à l'oral."



Ewen



ATELIERS SUR L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON AVEC LA VENUE D'ASSOCIATIONS

► Le 12 mars 2021, en partenariat avec le Conseil départemental, 4 associations sont venues sensibiliser nos élèves de 3^e à l'égalité entre les hommes et les femmes dans des domaines variés.

"Fais pas genre" de l'association Catégorie Libre

Initiation à l'improvisation théâtrale pour amener les élèves à s'interroger sur ce qu'on s'autorise à faire ou à ne pas faire quand on est un garçon ou une fille.

"Tous les métiers sont mixtes" avec le CIDFF

À travers cet atelier, le CIDFF cherche à faire réfléchir les élèves sur les préjugés que l'on a sur les métiers selon que l'on soit un garçon ou une fille.

"Les comportements filles - garçons sur la route, et si on en parlait ?" avec la Sécurité Routière du Département de la Loire-Atlantique

Le service sécurité routière du Département de la Loire-Atlantique remet en cause les idées reçues sur la conduite des femmes et des hommes.

"L'invisibilisation des femmes artistes dans l'histoire" par le MAT

Après un focus sur l'histoire des femmes dans l'art, les intervenants encouragent les élèves à s'exprimer eux-mêmes à travers des affiches.



LES SÉANCES D'ÉCHANGES ET L'EXPO-QUIZZ AU CDI

► Pour revenir sereinement sur les questions soulevées par le documentaire, nous organisons des ateliers de 2h par classe avec 2 encadrants.

L'idée est de travailler sur les émotions des élèves. Aucun d'eux ne doit être laissé dans l'incompréhension ou le doute face à un questionnement. Une réflexion est également initiée sur les préjugés véhiculés par la publicité, les jeux télévisés en favorisant les débats : c'est un apprentissage de la citoyenneté.

L'académie permet au collège de bénéficier de l'exposition quizz égalité filles-garçons, présentée au CDI. À l'aide de 6 panneaux et sous forme de dessins de presse, la notion de l'égalité entre les filles et les garçons est expliquée et les élèves répondent à des questions. C'est un outil pour éveiller et développer l'esprit critique des élèves.

LA SORTIE À CLISSON

► Pour conclure le travail sur l'égalité, une sortie scolaire à Clisson est organisée pour les 4^e.

Le programme est travaillé conjointement avec le Grand Patrimoine de Loire-Atlantique avec 2 expositions à découvrir :

- "Statues/statuts des femmes antiques" au Domaine de la Garenne Lemot
- "Les dames de Clisson" au château de Clisson

Les élèves vont ainsi découvrir la profondeur historique des relations entre les hommes et les femmes.

MAXIME LELIÈVRE, RÉFÉRENT ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

► En plus de piloter le projet au collège Louis PASTEUR, Maxime LELIÈVRE, professeur d'histoire-géographie, est référent égalité hommes-Femmes pour le bassin Ancenis-Blain-Châteaubriant

"J'ai toujours considéré que le rôle d'un enseignant dépassait le cadre de sa discipline. L'objectif du collège n'est pas uniquement de produire des têtes bien remplies mais de former des citoyens éclairés et responsables. La défense des valeurs de la République est un enjeu crucial selon moi. L'égalité entre les femmes et les hommes en fait pleinement partie. C'est donc naturellement qu'ayant découvert le documentaire YoLove dans le cadre d'une formation académique, j'ai souhaité le partager aux élèves pour les sensibiliser.

Le projet a pris de l'ampleur et la mise en place de l'événement "YoLove" l'an dernier a été remarqué et salué par l'Académie pour son ambition, son originalité et son succès. C'est une réelle reconnaissance pour les compétences de notre collège.

Suite à cela, l'Académie m'a sollicité pour devenir référent égalité hommes-femmes pour le bassin Ancenis-Blain-Châteaubriant. Dans ce cadre, ma mission est de servir d'appui aux référents égalité de chaque établissement du territoire. Je propose également des formations aux référents d'autres établissements où j'explique qu'il faut oser aborder ces sujets souvent tabous dans notre société en dépassant les appréhensions. En clair, il faut se lancer et parler simplement et humblement : personne ne sait tout sur ces sujets, c'est pour cela qu'une dynamique d'équipe est indispensable."



EMPLOI

ACCÉDER À TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI LOCALES

► La plateforme emploi lancée par la COMPA, il y a trois ans, recense toutes les offres d'emploi, de stage et d'alternance du Pays d'Ancenis.

Le site se dote de nouvelles fonctionnalités avec 2 espaces inédits.

L'espace candidat avec une nouvelle option appelée "CV catcher"

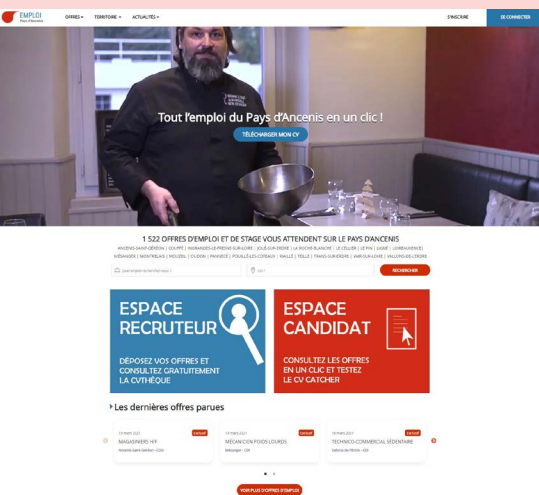
Le demandeur d'emploi est invité à déposer son CV sur la plateforme afin qu'il soit instantanément compris et analysé. Des offres d'emploi correspondant à son profil lui sont alors proposées grâce à un système de détection de mots-clés et/ou de compétences. Le candidat n'a plus qu'à regarder et déterminer l'offre la plus intéressante !

L'espace recruteur où les entreprises peuvent accéder à une CVthèque

afin de voir des profils correspondant à leurs besoins, déposer leurs offres d'emploi, suivre les annonces déposées et les candidatures...

Retrouvez toutes les offres du territoire sur <https://emploi.pays-ancenis.com/> et profitez-en pour visiter virtuellement trois entreprises locales

► emploi.pays-ancenis.com



MOBILITÉ

LE RÉSEAU MOBILITÉ

► **Facilitez vos déplacements !**

Pour circuler sur le territoire, la COMPA, en lien avec l'association Erdre et Loire Initiatives (ELI), propose la mise à disposition de véhicules (voiture, scooter, vélo électrique) pour se rendre au travail, en stage, en formation, en entretien ou pour effectuer une démarche administrative ou se rendre à une consultation médicale.

Ce service s'adresse à toutes les personnes en démarche d'insertion professionnelle ou sociale, privées de véhicule ou rencontrant un problème temporaire de mobilité.

Les tarifs

- Scooter : 2,50 €/jour (caution obligatoire)
- Voiture : 5,50 €/jour (caution obligatoire)
- VAE (vélo à assistance électrique) : 1,50 €/jour (caution obligatoire)

► Contact : 02.40.83.15.01 / 07.71.87.03.08 ou mobilite@erdreetloireinitiatives.fr
Antenne de Teillé : 2 place de l'Église
Antenne de Loireauxence : 206 rue du Parc (Varades)
Siège Ancenis-Saint-Géréon : 730 rue Saint-Exupéry, ZAC Aéroport

AIDE À DOMICILE

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

► **Erdre et Loire Initiatives (ELI) vous propose une mise à disposition de personnel pour l'entretien de votre maison, de votre jardin, pour la garde de vos enfants de plus de 3 ans ou encore pour des petits travaux.**

En passant par ELI, vous n'êtes plus l'employeur, c'est-à-dire pas de contrat de travail, pas de bulletin de salaire, pas de charges supplémentaires. En cas d'arrêt, ELI a la possibilité de remplacer le/la salarié-e.

En plus, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 50 % sur la prochaine déclaration de revenus. ELI accepte le paiement par CESU pré-financé.

► Contact : 02.40.83.15.01 ou accueil-ancenis@erdreetloireinitiatives.fr

EMPLOI

TU RECHERCHES UN JOB D'ÉTÉ ?

► La Mission Locale du Pays d'Ancenis a créé une "boîte à outils numérique" afin d'aider les jeunes à rechercher un emploi saisonnier et à se renseigner sur d'autres possibilités.

Ils y retrouveront des conseils pour le CV, la lettre de motivation mais aussi des offres d'emploi ou encore des informations sur le BAFA...

► Pour recevoir la boîte à outils, contactez la Mission Locale au 02.40.96.44.30 ou à accueil@mlpaysancenis.fr



POLY-SONS

DES STAGES PENDANT LES VACANCES

► **Poly-sons a repris ses activités en présentiel pour les mineurs. L'école de musique propose des stages pendant les vacances de printemps**

Les jours, lieux et horaires ne sont pas encore fixés.

- Harpe avec Carine à Joué-sur-Erdre du mardi au jeudi
- Sonorisation avec Cyril au théâtre de La Mauvraie de Riaillé
- Initiation à l'harmonie avec Pierrick, professeur de guitare
- BB chanteurs

Pour l'instant ces stages ne peuvent s'adresser qu'aux mineurs.

Les jours, horaires, lieux, âges et tarifs seront affichés sur le site de Poly-sons d'ici début avril. Nous n'avons pas pu les organiser à l'avance comme d'habitude, étant données les circonstances.

► Contact : ecoledemusiquepolyson@gmail.com - www.polysons.net

ANCIENS COMBATTANTS

APPEL À BÉNÉVOLES

► **Albert MOUCHET, président de l'UNC de Saint-Mars-la-Jaille, s'inquiète pour le devenir de l'association et lance un appel à bénévoles.**

"Président de l'UNC depuis plus de 30 ans, je m'inquiète pour les cérémonies et la sortie des drapeaux dans les années à venir : qui pour les porter lors des cérémonies en hommage à ceux qui sont morts pour notre liberté ? Au cours de l'année 2020 et début 2021, 5 compagnons nous ont quittés. La moyenne d'âge est élevée dans l'association et il est difficile pour la majorité de porter les drapeaux.

Je lance un appel à nous rejoindre pour ceux qui veulent perpétuer la tradition : rendre hommage aux combattants morts pour notre pays dans les différents conflits. Alors, pour que la mémoire ne s'efface pas, rejoignez l'UNC pour porter ces drapeaux lors des cérémonies du 8 mai (14-18), du 11 novembre (39-45) et du 1^{er} dimanche d'août (monument la Moulinière). On vous attend."

Le président Albert MOUCHET

► Contact : 02.40.97.03.22 et 06.60.06.35.41

ANCIENS COMBATTANTS

UN VALLONNAIS À L'HONNEUR

► **Monsieur Michel TRIMOREAU a été décoré par le président de l'UNC de Saint-Mars-la-Jaille.**

Ses services en Algérie entre 1962-1964 lui ont permis d'obtenir la croix du combattant et le titre de reconnaissance de la nation. Son état de santé ne lui permettant pas de sortir, c'est à son domicile que la remise a eu lieu.

Entouré de son épouse et de ses filles Laurence et Stéphanie, il a reçu ses médailles bien méritées car il faisait partie des classes oubliées dans le conflit algérien. L'émotion était bien présente pendant la remise qui s'est terminée par un moment convivial permettant quelques échanges.



ANNULATION

LES MANIFESTATIONS ANNULÉES

► **En raison de la situation sanitaire, les manifestations ci-dessous ne pourront pas avoir lieu.**

Gala de judo et Judo en famille

organisés par le Judo des Vallons-de-l'Erdre

Concours de la chanson française

organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Mars-la-Jaille

Toutes les manifestations

organisées par les clubs de aînés

Tournoi de pétanque

organisé par l'Amicale Laïque Jules FERRY

REPORTÉ AU SAMEDI 7 MAI 2022

Guinguettes des bords de l'Erdre de Bonnœuvre

en partenariat avec le Comité des Fêtes de Bonnœuvre

Guinguettes des bords de l'Erdre de Freigné

en partenariat avec le Comité des Fêtes de Freigné

COMITÉ DES FÊTES DE VRITZ

VENTE DE CRÊPES ET DE GAULETTES

► Le Comité des fêtes de Vritz organise une vente de crêpes et de galettes dimanche 25 avril.

Les membres de l'association cuisinent pour vous et vous proposent :

- des galettes nature,
- des galettes saucisse,
- des crêpes nature.

Vous pouvez réserver dès maintenant ; les commandes seront à récupérer le dimanche 25 avril sur le parking de l'école du Dauphin à Vritz entre 10h et 12h.

► Contact : 06.10.89.56.59 ou 06.73.63.89.79

COMITÉ DES FÊTES Le comité des fêtes de Vritz cuisine pour vous et organise une vente de crêpes et galettes

réservez dès à présent
06-10-89-56-59 ou au 06-73-63-89-79

vos galettes nature   

vos galettes saucisse

vos crêpes nature

et pourquoi pas les deux... 

Votre commande sera à récupérer le dimanche 25 Avril entre 10h et 12h sur le parking de l'école du Dauphin à Vritz 

SOLIDARITÉ

DON DE SANG

► Une nouvelle collecte de sang est organisée à Bonnœuvre.

La collecte aura lieu le vendredi 9 avril de 16h à 19h30 à la salle polyvalente de Bonnœuvre.

À savoir : en période de couvre-feu, vous êtes autorisé à vous déplacer pour donner votre sang après 19h, au motif de "l'assistance aux personnes vulnérables" (3^e case) sur l'attestation de déplacement.

► Sur rendez-vous
Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Don de sang

ST MARS LA JAILLE

Salle Polyvalente à BONNOEUVRE
4 rue de La Garenne

Vendredi 9 Avril
de 16h à 19h30

Collecte sur RDV. Inscription sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr


donde sang.efs.sante.fr
0 800 108 900

APEL SAINTE ANNE

VENTE DE BRIOCHES

► Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, la traditionnelle vente de brioches organisée par l'APEL Sainte Anne ne se fera pas en porte-à-porte.

Si vous souhaitez prendre part aux futurs projets de l'association et toujours soutenir l'école Sainte Anne (Freigné), vous pouvez passer commande jusqu'au mardi 6 avril en déposant le bulletin (disponible notamment au Vival de Freigné) à l'école (accompagné du règlement, chèque à l'ordre de l'APEL) ou par téléphone au 06.75.43.81.18 (Séverine).

Au choix :

- Gâche de Vendrennes, pur beurre 500g (6€ l'unité)
- Brioche de Vendrennes, l'original 350g (4€ l'unité)
- Brioche de Vendrennes, pur beurre 700g (6€ l'unité)

Les commandes seront à récupérer à l'école le vendredi 16 avril à la sortie de l'école (à partir de 16h30) ou le samedi 17 avril, le matin.

Ce même jour, samedi 17 avril, nous ferons également une collecte de papier à l'école de 9h à 12h.

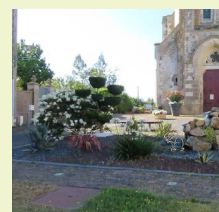
JEU



Je me balade dans Vallons-de-l'Erdre, saurez-vous trouver où je me suis caché ?

Donnez votre réponse en message privé sur la page Facebook de la commune @CommunedevallonsdelErdre valontin

RÉPONSE DU MOIS DE MARS



Sous la fontaine devant l'église de Saint-Sulpice-des-Landes